

Je m'inscris :

en ligne sur le site internet www.aude.chambre-agriculture.fr/gerer-son-exploitation/pac-2021/

par mail en renvoyant le formulaire à : pac@aude.chambagri.fr

par courrier à : Chambre d'agriculture de l'Aude - **DOSSIER PAC** - ZA de Sautès à Trèbes - 11878 CARCASSONNE CEDEX 9

Vos Productions : Polyculture Viticulture Elevage Arbo / maraîchage

Noter 1 pour la production principale et 2 pour la ou les productions secondaires

RAISON SOCIALE :

NOM ET PRÉNOM DU BÉNÉFICIAIRE :

ADRESSE DE FACTURATION :

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :
(Si différente du lieu d'habitation)

N° TÉLÉPHONE :

N° PORTABLE :

MAIL :

N° PACAGE : 0 1 1

n° OBLIGATOIRE pour la PAC

N° SIRET DU BÉNÉFICIAIRE :

n° OBLIGATOIRE pour la PAC

Abonné MesParcelles

À remplir obligatoirement si vous autorisez la CA11 à réaliser votre demande de délégation.

Mot de Passe TélépAC :
pour connexion

ET CODE TÉLÉPAC "2020" :
(reçu de la DDTM en Oct 2020)
3 lettres 1 chiffre 4 lettres

5 Derniers caractères de l'IBAN :
(3 derniers caractères du compte bancaire et la clé du RIB)

DATE DE NAISSANCE (hors forme sociétaire) : / / CODE INSEE DE LA COMMUNE :

Les données personnelles recueillies par la Chambre d'agriculture de l'Aude à l'aide de ce bulletin d'inscription et notamment votre numéro pacage, votre code Télépac et votre mot de passe sont nécessaires pour préparer votre dossier et vous accompagner lors de la déclaration PAC. Elles seront stockées temporairement et de façon confidentielle dans un tableau spécifique à l'accompagnement PAC accessible à l'ensemble de ses salariés concernés par ce dossier. Ces données seront transmises à l'organisme partenaire de votre choix si tel est le cas.

Je choisis l'organisme qui m'accompagne (cochez la case correspondante)

Chambre d'agriculture de l'Aude

Fédération Départementale des Vignerons Indépendants

BIO CIVAM

Les Celliers d'ORFEE

Cave du MONT TAUCH

Cave des Vignerons de CASCATEL

La CAVALE

⊗ **J'accepte que les données recueillies dans le cadre de ce formulaire de collecte soient stockées par la Chambre d'agriculture de l'Aude dans un fichier dédié à la gestion de la campagne PAC 2021 et je m'engage à répondre aux conditions d'application des régimes d'aides.**

DATE LIMITE D'INSCRIPTION 30 AVRIL 2021

Un conseiller de l'organisme choisi vous contactera pour la réalisation de votre dossier.

Aucun accompagnement à la Télédéclaration ne sera réalisé sans retour de ce bulletin dûment complété à la Chambre d'agriculture de l'Aude qui centralise toutes les demandes.

Le Rendez-vous sera fixé en fonction de la date d'arrivée du bulletin d'inscription.

